

Bruxelles, le 20 avril 2023
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2021/0207(COD)

8344/23
ADD 1

CODEC 618
CLIMA 193
ENV 371
AVIATION 84
MI 297
IND 172
ENER 186
ICAO 25
RELEX 459

NOTE POINT "A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Projet de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la directive 2003/87/CE en ce qui concerne la contribution de l'aviation à l'objectif de réduction des émissions dans tous les secteurs de l'économie de l'Union et la mise en œuvre appropriée d'un mécanisme de marché mondial (première lecture) - Adoption de l'acte législatif = Déclaration

Déclaration de la Commission

La Commission publiera les données visées à l'article 14, paragraphe 6, de la directive 2003/87/CE à partir de 2023 de manière à ce qu'elles soient facilement consultables, y compris des données à un niveau d'agrégation plus élevé, le cas échéant, comme indiqué audit paragraphe.